

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2015)

Heft: 311-312

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ / POLITIQUE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



COLLOCATION À OMAN : LES PAYS-BAS ACCUEILLENT LA SUISSE

Conseil fédéral : Satisfait de la colocation diplomatique menée avec les Pays-Bas à Oman, le Conseil fédéral souhaite que le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) conclue d'autres contrats de colocation : avec le Danemark au Nigeria et avec les Pays-Bas en Angola et à Chypre. Par colocation, on entend le regroupement dans un même bâtiment de représentations diplomatiques et/ou consulaires de plusieurs pays. Si l'utilisation du bâtiment est commune, la défense des intérêts politiques et économiques de la Suisse continue d'être assurée de manière autonome et indépendante.

Parlement

■ Par 11 voix contre 10 et 2 abstentions, la commission des institutions politiques du National a accepté une initiative parlementaire de Walter Wobmann (UDC/SO) qui demande l'interdiction du voile intégral. La commission estime que personne en Suisse ne doit pouvoir dissimuler son visage dans l'espace public. Le port de la burqa et du niqab mais aussi celui de la cagoule lors de manifestations sont visés.

■ Par 6 voix contre 5 et une abstention, la commission des affaires juridiques du

Conseil des États a adopté une motion visant à sanctionner la préparation d'un acte sexuel avec un enfant aussi sévèrement que le passage à l'acte. L'objectif est de pouvoir punir la traque des mineurs sur Internet.

■ Par 92 voix contre 82, le Conseil national a refusé d'affecter des « civilistes » dans les écoles pour surveiller les récréations, assister les élèves lors des devoirs, pendant les repas ou en période de camps scolaires. Contre l'avis du Conseil fédéral, la majorité de droite craint que cette possibilité d'affectation ne serve à combler le manque d'enseignants.

■ Par 109 voix contre 65, le Conseil national a décidé d'exclure du principe dit du « Cassis de Dijon » les denrées alimentaires commercialisées dans l'Union européenne. Les députés estiment que la commercialisation sans contrôle de ces denrées a eu un impact négatif sur l'excellence des normes de qualité et de production suisses.

Chancellerie fédérale

■ La Chancellerie fédérale a modernisé le site www.admin.ch : contenu, présentation et technique ont été remaniés. Les quatre portails admin.ch, news.admin.ch, conseilfederal.admin.ch et tv.admin.ch sont désormais reliés afin de faciliter l'accès aux informations concernant le Conseil fédéral et les services de la Confédération. Jusqu'ici, il fallait consulter quatre portails différents. La Chancellerie fédérale les a intégrés dans le site remanié afin que les citoyens intéressés et les médias aient un accès unique et donc facilité aux informations qu'ils recherchent sur le gouvernement et l'administration. La conception d'admin.ch a été revue pour mieux tenir compte tant des possibilités d'Internet que des besoins, habitudes et attentes des utilisateurs. La lisibilité a ainsi été adaptée aux appareils mobiles tels que les tablettes et les téléphones intelligents.

Votation du 14 juin

■ Par 72,5 % des voix, les Suisses ont rejeté l'initiative populaire concernant les bourses d'études. Il n'y aura donc pas d'harmonisation nationale du système d'octroi des aides à la formation.

■ Le peuple a accepté de justesse (50,8 % des voix) la révision de la loi radio-TV. Dorénavant, l'assujettissement à la redevance ne sera plus lié à la possession d'un appareil de réception. Les ménages paieront 400 francs par an au lieu de 451 francs auparavant.

■ Les cantons continueront à imposer les successions comme ils le souhaitent. Les citoyens ont en effet refusé à 71 % l'initiative de la gauche qui souhaitait renflouer l'AVS au moyen d'un nouvel impôt sur les successions.

■ Les Suisses ont accepté à 61,9 % le diagnostic préimplantatoire. Cette technique permet de sélectionner un embryon sain avant son implantation dans l'utérus.

Conseil fédéral

■ Le Conseil fédéral s'est penché sur l'examen de la Suisse par ses pairs au Forum mondial. Il a fait le point sur les défis que le pays devrait relever pour réussir la deuxième phase de son examen, qui débutera au dernier trimestre de cette année. La Suisse reçoit en moyenne quelque 1 500 requêtes d'assistance administrative par année, ce qui fait d'elle l'un des pays les plus sollicités au monde en matière d'assistance administrative. Le traitement des requêtes fondées sur des données volées constitue un défi important pour la Suisse. Le Conseil fédéral clarifiera la situation juridique et soumettra sa proposition au Parlement.

■ Le Conseil fédéral ne souhaite pas interdire certaines espèces animales dans les cirques et autres spectacles itinérants, comme le demandait la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL/VD). Le gouvernement estime que la législation suisse en matière de protection des animaux est déjà l'une des plus sévères du monde.

Cinquième Suisse

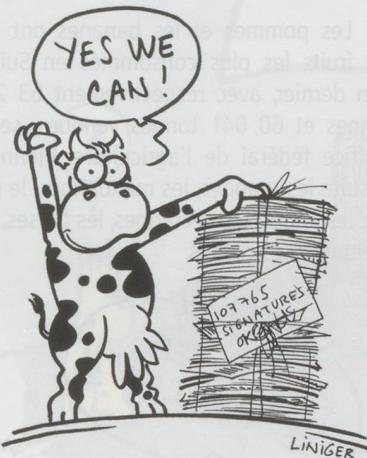
■ Après le rejet par le Conseil des États d'une motion demandant que Postfinance assure un service bancaire de base aux Suisses de l'étranger (voir actualités du dernier numéro), l'UDC international a entrepris des démarches auprès de différentes banques. Le parti indique que la Banque Migros, la Banque Valiant ou Credit Suisse acceptent de nouveau les Suisses de l'étranger comme clients. La Neue Helvetische Bank de Zurich propose quant à elle des prestations spécialisées pour les expatriés suisses.

■ Depuis la décision de la justice genevoise qui a autorisé une Suisse vivant en France à réintégrer la LAMal et celle du Tribunal fédéral élargissant ce droit à un frontalier allemand, 2 000 demandes de réintégration à la LAMal ont été déposées et 450 acceptées, selon le Département de

la santé (DEAS) de Genève. 93 % des dossiers concernaient des frontaliers suisses.

Pétitions

UNE SUISSE VERTE POUR 2050



■ L'Alliance climatique, qui regroupe 60 organisations environnementales, de développement, la gauche, les Verts libéraux et des représentants des Églises, a déposé une pétition qui a recueilli 107 765 signatures. Les pétitionnaires exigent que la Suisse utilise exclusivement des ressources renouvelables pour son approvisionnement énergétique d'ici à 2050. Ils demandent également d'accorder un soutien financier aux pays en développement pour aider ceux-ci à faire face aux conséquences du réchauffement climatique et à se développer sans nuire au climat.

Suisse-UE

■ Au nom de la Suisse, le secrétaire d'État aux questions financières internationales Jacques de Watteville a signé à Bruxelles un accord d'échange automatique d'informations en matière fiscale (EAI) avec les 28 pays de l'Union européenne. Selon cet accord, la Suisse s'engage à collecter début 2017 toutes les informations bancaires des clients européens des banques suisses et à les transmettre à partir de 2018 aux différents fiscs concernés.

■ Lors d'une visite à Berne, le ministre italien des Affaires étrangères Paolo Gentiloni a plaidé pour que le principe de libre circulation soit garanti, mais avec « flexibi-

lité » et « intelligence ». Selon lui, l'Italie peut apporter sa contribution pour trouver une solution au blocage entre la Suisse et l'Union européenne.

Affaires étrangères

■ Les présidents des commissions de politique extérieure du National et du Conseil des États, Carlo Sommaruga (PS/GE) et Felix Gutzwiller (PLR/ZH), ont effectué une visite de deux jours en Iran. Ils ont rencontré le président de la commission des affaires étrangères et de la sécurité nationale du Parlement iranien, des représentants des minorités ethniques et religieuses et des dirigeants d'entreprises suisses implantées en Iran.

Bilatérales

■ Par 101 voix contre 85, le Conseil national a adopté une motion du PS en faveur de la sauvegarde et de la consolidation de la voie bilatérale avec l'Union européenne. Dans sa motion, le PS demandait également que toute rupture des accords bilatéraux fasse l'objet d'un vote.

■ Dans un rapport réclamé par le Conseil des États, le Conseil fédéral affirme que la Suisse n'aurait rien à gagner d'un accord global de libre-échange avec l'Union européenne. Le gouvernement estime que les accords bilatéraux restent le meilleur instrument pour sauvegarder les intérêts du pays.

Prochaines votations

■ Le Conseil fédéral a décidé qu'aucune votation populaire fédérale ne serait organisée le 29 novembre 2015. Dans la perspective des élections fédérales du 18 octobre 2015, les cantons avaient demandé au Conseil fédéral de ne pas organiser de votation immédiatement après les élections – un souhait également exprimé par les partis politiques en raison de la très grande charge générée par la tenue simultanée d'une campagne électorale et d'une campagne de votation. Le prochain scrutin fédéral se déroulera donc le 28 février 2016 mais les objets de la votation doivent encore être fixés par le Conseil fédéral.

ACTUALITÉ / ÉCONOMIE

par Henriette Germain - Illustré par Liniger

Tourisme

■ Malgré un été 2014 pluvieux, douze millions de passagers ont sillonné les lacs et cours d'eau du pays sur les 148 bateaux (dont 16 à vapeur) des entreprises suisses de navigation, l'an dernier. Cela représente 100 000 passagers supplémentaires par rapport à 2013. Les professionnels du secteur sont confiants et espèrent transporter encore davantage de voyageurs cette année, grâce à une météo plus favorable et à la fidélité de la clientèle indigène qui compenseront les effets négatifs du franc fort.

■ La Fondation de la famille Sandoz, déjà propriétaire du *Beau-Rivage Palace* et de l'*Hôtel d'Angleterre* à Lausanne, du *Palfitté* à Neuchâtel et du *Riffelalp* à Zermatt, possède désormais l'hôtel *Lausanne Palace*.

■ Selon un rapport du Forum économique mondial (WEF), la Suisse figure au sixième rang mondial (sur 141 pays étudiés) en ce qui concerne la compétitivité de son secteur touristique, derrière l'Espagne, la France, l'Allemagne, les États-Unis et la Grande-Bretagne. Lors du dernier rapport, il y a deux ans, elle occupait la première place... Les explications sont simples : si la Suisse se classe première pour ses infrastructures et le respect de l'environnement, 5^e pour le climat des affaires, 8^e pour l'adoption des nouvelles technologies, 11^e pour la sécurité et les conditions d'hygiène, elle n'est que 21^e pour ses ressources naturelles, 28^e pour ses ressources culturelles et... dernière du classement pour la compétitivité de ses prix.

Fiscalité

■ La Suisse et la Grèce sont sur le point de signer un accord pour faciliter la déclaration et l'imposition des avoirs grecs déposés dans notre pays. Les Grecs concernés auraient la possibilité de déclarer leurs avoirs détenus en Suisse contre une imposition de 15 à 20 %. Selon le *Tages Anzeiger*, les avoirs grecs placés en Suisse avoisinent 1,5 milliard de francs.

■ Au 31 décembre dernier, 5 382 contribuables étaient imposés en Suisse d'après la dépense, selon la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF). En un an et pour la première fois dans notre pays, le nombre de ces contribuables a baissé de

4,5 %. En revanche, les recettes encaissées ont augmenté de 6,5 % et ont atteint un total de 740 millions de francs. Le montant moyen des taxations est passé de 94 549 francs en 2006 à 137 495 francs en 2014.

Agriculture

■ Les pommes et les bananes ont été les fruits les plus consommés en Suisse l'an dernier, avec respectivement 63 239 tonnes et 60 041 tonnes vendues, selon l'Office fédéral de l'agriculture. Viennent ensuite les oranges, les mandarines, le raisin, les poires, les nectarines, les fraises, les melons et les citrons.



264 MILLIONS DE
LITRES DE VIN

■ Les Suisses ont bu 264 millions de litres de vin l'an dernier, soit 7,5 millions de litres de moins qu'en 2013. Si les vins étrangers ont été moins appréciés (- 2,8 % en un an), les vins suisses ont été encore plus boudés (- 8,2 %). En revanche, on a consommé davantage de mousseux qu'en 2013 (consommation en hausse de 5,2 %).

Statistiques

■ L'an dernier, le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) a reçu 1 753 dénonciations transmises par les intermédiaires financiers.

Cela correspond à une hausse de près de 25 % en un an. La moitié de ces dénonciations ont été classées sans suite, 10 % ont entraîné une condamnation, les 40 % restants faisant l'objet de procédures pénales en suspens. Selon le MROS, les cas d'escroquerie restent les plus nombreux, ceux de corruption et de gestion déloyale sont en hausse, alors que les soupçons de financement du terrorisme reculent.

■ Selon les résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre total d'heures travaillées dans le cadre professionnel en Suisse a atteint 7,712 milliards d'heures en 2014, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Entre 2010 et 2014, la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps s'est réduite de 5 minutes pour s'établir à 41 heures et 20 minutes, alors que le nombre de semaines de vacances a légèrement progressé, passant de 5 à 5,1 semaines.

Banques

■ La Réserve fédérale américaine (FED) a prononcé une interdiction de pratiquer à l'encontre de cinq anciens banquiers suisses de Credit Suisse. Ces responsables auraient aidé des clients américains à échapper au fisc.

■ Le Department of Justice (DoJ) américain a conclu six nouveaux accords avec des banques suisses, accords qui permettent de solder le différend fiscal dans le cadre du programme de régularisation. La Société Générale Private Banking de Lugano paiera une amende de 1,36 million de dollars, Medibank (Zoug) s'acquittera d'une somme de 826 000 \$. Les quatre autres établissements, LBBW (Zurich), Scobag Privatbank (Bâle), Rothschild Bank et Banka Credinvest verseront respectivement 34 000 \$, 9 090 \$, 11 510 000 \$ et 3 000 000 \$.

■ La Banque cantonale de Bâle (BKB) a conclu un accord avec les autorités allemandes pour régler les affaires de soustraction fiscale du passé. La banque s'engage à payer un montant de 38,6 millions d'euros.

■ Le numéro un bancaire suisse UBS a conclu une série d'accords avec les autorités américaines. UBS paiera une amende d'un montant total de 545 millions de dol-

lars en lien avec les cas de manipulations de devises et du taux Libor. La banque assure que le montant de cette amende est couvert par les provisions.

■ Lors d'un séminaire réunissant banquiers, gestionnaires de fortunes et avocats, les participants se sont inquiétés des zones d'ombres entourant les nouvelles normes acceptées par les Chambres fédérales en décembre dernier pour s'aligner sur les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). Ces nouvelles règles doivent entrer en vigueur en janvier prochain. À partir de cette date, les délits fiscaux les plus sérieux seront considérés comme des infractions relevant du blanchiment d'argent et à ce titre, réprimés par le Code pénal suisse. Mais les banquiers s'interrogent sur la façon d'appliquer en pratique ces nouvelles normes.

■ En mars dernier, la fortune des fonds de placements recensés en Suisse a atteint 875 milliards de dollars. Selon l'Association suisse des banquiers (ASB), la gestion d'actifs reste « un des cinq domaines de croissance les plus prometteurs pour les banques suisses ».

Transports

■ Dans une interview accordée à la NZZ, le directeur général de Lufthansa, Carsten Spohr, a manifesté le souhait qu'un Suisse succède l'an prochain à Bruno Gehrig, président du conseil d'administration de la compagnie Swiss, une filiale du groupe allemand.

■ Dès la fin de cette année, les Suisses ne pourront plus acheter des voyages non ferroviaires et des croisières aux guichets des CFF. Les CFF, constatant que leur division Agence de voyages n'est pas rentable depuis quelques années en raison notamment des réservations croissantes sur Internet, ont décidé d'arrêter cette activité.

Libre-échange

■ Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a effectué une visite de trois jours en Inde. Le premier objectif était de donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales entre les deux pays, minées depuis



FRIBOURG ACCUEILLERA PEUT-ÊTRE L'ENTREPRISE CHINOISE "TASLY"...

Industrie : Le groupe pharmaceutique chinois Tasly, qui emploie plus de 10 000 personnes dans le monde, a décidé d'établir son centre européen à Genève. Plusieurs dizaines d'emplois devraient être créés. Tasly envisage également d'implanter un centre de production dans le canton de Fribourg.

plusieurs mois par des questions de fonds non déclarés placés en Suisse. Notre pays refuse ainsi de donner des informations sur la base de documents volés. Le second objectif de la visite du conseiller fédéral était de relancer les discussions sur un accord de libre-échange dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange (AELE). La Suisse souhaite que cet accord contienne des dispositions sur la protection de la propriété industrielle.

Industrie et commerce

■ Nestlé a vendu l'an dernier 11,3 milliards de francs de produits pour animaux domestiques. Ce secteur en augmentation

représente un huitième du chiffre d'affaires total du géant vaudois de l'alimentation. Environ 1,4 million de chats vivent dans les ménages suisses, un chiffre en progression, alors que le nombre de chiens diminue (à l'exception des petits chiens).

Conjoncture

■ Première du classement de la compétitivité de l'Institute Management Development (IMD) ces deux dernières années, la Suisse recule au 4e rang en 2015, derrière les États-Unis, Hong-Kong et Singapour. Avec son classement annuel, l'IMD évalue la compétitivité de 61 pays sur la base de plus de 300 critères.

ACTUALITÉ / CULTURE

LES VAUTOURS SONT DE RETOUR EN SUISSE ...



Nature : Le gypaète barbu, une des quatre grandes espèces de vautours en Europe, a fait sa réapparition en Suisse centrale. La Fondation Pro Gypaète (FPG) a lâché dans la nature trois jeunes oiseaux à Obwald. L'animal, présent dans la région au XIX^e siècle, avait disparu. La FPG avait déjà lâché 26 oiseaux dans le Parc national en Engadine et 12 à Saint-Gall depuis 1987. Le public peut également observer ces oiseaux dans des parcs animaliers, comme celui de Goldau (voir paragraphe « Schwyz » en page 28).

Sciences

■ Une équipe de l'Empa a développé avec des partenaires industriels une ceinture pectorale pour le monitorage de longue durée des patientes et patients souffrant de troubles cardiovasculaires. Cette ceinture, qui enregistre l'électrocardiogramme (ECG), présente la particularité de se maintenir humide d'elle-même, une condition indispensable pour un enregistrement fiable de l'ECG. L'invention a été récompensée par le Techtextil Innovation

Award 2015 lors de l'exposition « Techtextil » à Francfort (D).

■ Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a inauguré le Campus Biotech, fruit de la collaboration entre l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et l'Université de Genève (UNIGE). Sur le site de 40 000 m², près de 400 chercheurs ambitionnent, selon les mots du président de l'EPFL, Patrick Aeberhard, de faire du Campus Biotech le « CERN du cerveau ».

■ Après deux années de maintenance et de réparation, le grand collisionneur de

hadrons du CERN a été remis en service pour une nouvelle phase d'expériences d'une durée de trois ans. Les scientifiques du CERN espèrent trouver des réponses sur les mystères de la matière, et notamment sur la matière noire qui représente 27 % du contenu de l'Univers.

■ Des chercheurs de la Haute école de Lucerne (HSLU) ont créé des panneaux solaires de différentes couleurs. Leur objectif était d'inciter les architectes, souvent rebutés par la couleur traditionnelle des panneaux, à en faire une plus large utilisation. Les panneaux développés à Lucerne offrent néanmoins un taux d'efficacité inférieur aux modèles du commerce.

Patrimoine

■ La 20^e édition de la parade navale de la Compagnie générale de navigation (CGN) a attiré environ 10 000 personnes sur les rives du Léman à Rolle (VD). Six navires Belle Époque de la CGN, le Vevey, le Rhône, La Suisse, la Savoie, le Montreux et le Simplon, ont participé à cette parade d'une heure et demie qui a été perturbée par le vent.

■ Les demandes d'enregistrement du jambon cru du Valais et du lard sec du Valais en tant qu'indications géographiques protégées ont été publiées par l'Office fédéral de l'agriculture. Les cantons et les personnes justifiant d'un intérêt ont désormais trois mois pour s'opposer à l'enregistrement de ces spécialités dont l'arôme particulier est dû à des techniques de séchage dans des raccards ou des greniers.

■ L'Office fédéral de la culture (OFC) a remis à l'Ambassade d'Égypte à Berne un lot de 32 biens culturels antiques, datant de la période pharaonique et de l'époque romaine. Les biens avaient été remis à l'OFC suite à une procédure pénale cantonale. La restitution se fait en marge de la célébration des 10 ans de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur le transfert international des biens culturels (LTBC), loi qui met en œuvre la Convention de 1970 de l'UNESCO sur le transfert illicite de biens culturels.

Disparition

■ L'artiste bâloise Eva Aeppli est décédée à Honfleur (F) à l'âge de 90 ans. Elle était l'auteur de plus de 300 sculptures, peintures et dessins. Elle était la première épouse de l'artiste fribourgeois Jean Tinguely qu'elle avait suivi à Paris.

Nature

■ La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) a désigné les paysages à habitats dispersés d'Appenzell Rhodes-Intérieures « paysage de l'année 2015 ». Le canton est distingué pour son engagement en faveur de leur préservation.

Récompenses

■ L'Office fédéral de la culture (OFC) décerne pour la deuxième fois en 2015 le Grand Prix suisse de musique. Sont nommés 15 musiciens originaires de toute la Suisse et issus de divers domaines musicaux. Le lauréat ou la lauréate sera choisi le 11 septembre prochain lors de la remise des prix qui se déroulera à la cathédrale de Bâle en présence du conseiller fédéral Alain Berset. Parmi les nominés figurent Heinz Holliger ou Daniel Humair.

■ Le Suisse Andreas Manz, professeur à l'Université de la Saar (D), a été récompensé par le Prix de l'inventeur européen 2015 de l'office européen des brevets (OEB). Andreas Manz a inventé un procédé qui permet d'effectuer des analyses en miniature, avec des résultats obtenus en quelques secondes.

Distinctions

■ Le danseur et chorégraphe Gil Roman, directeur artistique du Béjart Ballet Lausanne (BBL), a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite des mains de l'ambassadeur de France en Suisse, René Roudaut. Depuis son entrée au BBL en 1979, Gil Roman interprète les œuvres de Maurice Béjart à qui il a succédé à la tête de l'institution lausannoise.

Manifestations

■ Près de 95 000 visiteurs se sont pressés durant cinq jours à Palexpo de Genève, à l'occasion du 29^e Salon du livre et de la presse. Les débats et les séances de dédicaces ont été particulièrement prisés par le public. Pour son 30^e anniversaire, le prochain Salon du livre et de la presse, avec la Tunisie comme invitée d'honneur, devrait proposer de nouvelles animations.



■ L'année prochaine, le canton de Fribourg célébrera Jean Tinguely, 25 ans après le décès de l'artiste. Au menu de la célébration intitulée « Tinguely2016 » : une exposition itinérante présentant les « caisses à outil de Jean Tinguely », un hommage au « Tinguely rebelle » au centre d'art Fri Art, un colloque scientifique ouvert au public. Le point culminant de la manifestation sera un grand cortège populaire le 3 septembre 2016, avec un défilé de véhicules de collection, d'une Machine à Tinguely et de chars.

■ La ville d'Avenches (VD) a fêté ses 2 000 ans en présence de plus de 10 000 personnes dont le conseiller fédéral Alain Berset. Plus de 85 événements gratuits étaient organisés, notamment un camp médiéval avec plus de 250 personnes en costumes, des concerts, des ateliers et un combat de gladiateurs dans l'ancien théâtre romain. Avenches est l'une des plus vieilles villes de Suisse. En l'an 15,

Aventicum disposait déjà d'un forum, d'un temple et d'une magistrature communale. Capitale de l'Helvétie romaine, la cité a compté plus de 20 000 habitants, soit cinq fois plus qu'aujourd'hui.

■ Julien Clerc, Calogero, Michel Fugain, Status Quo, Caravan Palace, Asaf Avidan et The Bloody Beetroots seront les principales têtes d'affiche du Festival Chant du Gros au Noirmont (JU). La 24^e édition de ce festival se déroulera du 10 au 12 septembre.

■ Après 58 ans d'interruption, la Fête des Narcisses a attiré entre 30 000 et 40 000 spectateurs à Montreux (VD). Le public a pu suivre le défilé constitué de groupes, de fanfares et de 43 chars décorés de 300 000 fleurs. La renaissance de cette manifestation très prisée entre 1897 et 1957, est due à l'initiative de la Jeune Chambre internationale Riviera. Les organisateurs, satisfaits, prévoient de nouvelles éditions mais n'ont pas encore décidé quelle serait leur fréquence.

Médias

■ À l'occasion du 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration, France 3 Alpes a diffusé un reportage de Brigitte Exchaquet-Monnier et d'Eric Monnier consacré aux témoignages de douze femmes. Ces rescapées de l'horreur avaient été accueillies en Suisse au printemps 1945.

Musées

■ Le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de Genève a reçu le Prix Kenneth Hudson qui récompense des idées novatrices liées à des sujets controversés, et des idées avant-gardistes.

■ Le Centre Paul Klee de Berne tire un bilan positif de ses dix ans d'existence. Après une période de difficultés financières qui ont entraîné la mise en place de mesures d'économies, sa situation est désormais stable. L'an dernier, l'excédent de recettes s'est élevé à 44 000 francs. Et le nombre de visiteurs est en augmentation. Le Centre Paul Klee bénéficie d'une subvention de six millions de francs de la part du canton de Berne.

ACTUALITÉ / SOCIÉTÉ

Statistiques

■ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Suisse comptait 8 236 600 résidents permanents à la fin de l'année dernière, dont 24,3 % d'étrangers. La population du pays a augmenté de 96 900 personnes en un an. Tous les cantons voient croître leur nombre d'habitants, Fribourg connaissant la progression la plus importante (+ 1,9 %) et Uri la plus faible (+ 0,4 %).

■ En 2012, 24 % des Suisses souffraient de troubles du sommeil. En 1997, cette proportion était de 28 %. C'est ce qui ressort d'un rapport de l'Office fédéral de la statistique (OFS) basé sur l'Enquête suisse sur la santé 2012. Les troubles du sommeil ont particulièrement diminué chez les plus de 65 ans. Quant aux médicaments (calmants et somnifères), 8 % des Suisses y ont recours, un chiffre stable depuis 1992, note l'OFS.

Sports

■ Équitation – Après avoir décroché le titre olympique à Londres il y a trois ans, le Jurassien Steve Guerdat a remporté la Coupe du monde de saut d'obstacles disputée à Las Vegas (États-Unis). Jusqu'à présent, seuls deux Suisses avaient réussi à remporter cette épreuve : Markus Fuchs en 2001 et Beat Mändli en 2007.

■ Après onze ans d'absence, l'équipe suisse féminine de tennis fait de nouveau partie des huit meilleures du monde. En 2016, elle disputera la Fed Cup (l'équivalent de la Coupe Davis chez les hommes) en compagnie de la République tchèque, de la Russie, de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas et de la Roumanie.

■ Le sport est un domaine qui plaît aux mécènes. L'an dernier, 40 % des dépenses totales de *sponsoring* des entreprises ont été destinées au parrainage d'athlètes, d'associations ou d'événements sportifs. Viennent ensuite la culture (22 %), les médias (14 %)... En moyenne, les entreprises suisses ont consacré au mécénat 21,5 % de leur budget marketing et communication.

■ Après avoir gagné l'Open d'Australie l'année dernière, le tennisman Stanislas Wawrinka a remporté son deuxième tournoi du Grand Chelem, en s'imposant contre le numéro un mondial Novak Djokovic en

finale des Internationaux de France de Roland-Garros. Le Vaudois, auparavant 9^e, est désormais 4^e au classement ATP des meilleurs joueurs mondiaux.

Communication



■ Des colis livrés par des drones ? Ce sera peut-être bientôt une réalité en Suisse. La Poste effectue des tests aux États-Unis. Des essais se dérouleront en Suisse cet été. L'objectif est d'évaluer le potentiel de cette technologie. Le géant jaune n'a pas encore pris la moindre décision quant à une utilisation des drones dans ses services.

AVS/AI

■ L'an dernier, l'assurance-invalidité (AI) a fourni des prestations à 440 000 personnes. Les rentes ont constitué la plus grande partie des dépenses, avec 5,5 milliards de francs. Les mesures de réadaptation ont coûté 1,6 milliard de francs.

■ Les dépenses de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) se sont élevées en 2014 à 40,9 milliards de francs. Les rentes, restitutions déduites, représentent l'essentiel des prestations, avec 39,8 milliards de francs. D'autres dépenses ont été significatives : les allocations pour personnes impo-

tentes, versées en cas de dépendance (550 millions de francs), et les subventions aux organisations actives dans l'aide aux personnes âgées (114 millions). Les revenus soumis à cotisation ont rapporté 29,9 milliards de francs, soit 73,8 % de l'ensemble des recettes (40,5 milliards de francs). Deuxième source de financement en importance, la Confédération a versé 8 milliards de francs (soit 19,7 % des recettes). La part au pour cent de TVA en faveur de l'AVS a rapporté un montant de 2,3 milliards de francs (soit 5,7 % des recettes).

Justice et police

■ En réponse aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), la Suisse a renforcé son arsenal contre le blanchiment et le terrorisme. Quiconque acquiert des actions au porteur d'une société non cotée en bourse doit désormais annoncer à cette société son acquisition, son nom ou sa raison sociale ainsi que ses coordonnées. L'ayant droit économique doit être identifié en cas de prise de participation d'au moins 25 % du capital-actions ou des voix. D'autres volets de cette réforme, concernant notamment les versements en liquide, seront applicables dès l'année prochaine.

■ À partir du 1^{er} janvier prochain, les victimes d'infractions, leurs proches et les tiers autorisés pourront recevoir, à leur demande, des informations détaillées concernant l'exécution de la peine ou de la mesure, la libération de l'auteur de l'infraction ou son évasion. Le Conseil fédéral a fixé à cette date l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur le droit de la victime à être informée. L'autorité d'exécution pourra refuser de fournir ces informations, seulement si un intérêt prépondérant du condamné le justifie.

Énergie

■ La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États est favorable à l'introduction de valeurs limites plus sévères pour les émissions de CO₂ des voitures de tourisme, des voitures de livraison et des tracteurs à sellette légers. Elle propose en

revanche de supprimer les dispositions relatives aux objectifs d'efficacité imposés aux entreprises d'électricité. Elle doute de l'efficacité de ces dispositions et craint que leur mise en œuvre n'engendre une charge administrative élevée.

Consommation

■ Depuis le 1^{er} juin en Suisse, les produits chimiques fabriqués doivent obligatoirement être étiquetés avec les nouveaux symboles de danger. Les produits existants, munis de l'ancien étiquetage, peuvent encore être vendus pendant deux ans. La Suisse reprend ainsi le Système général harmonisé (SGH) des symboles de danger, qui constitue le standard au niveau mondial. Le nouveau système doit permettre de mieux protéger la santé humaine et l'environnement tout en simplifiant le commerce international des produits chimiques.

Armée

■ Jusqu'au mois de novembre, l'Armée suisse se présente à la population dans le cadre de l'exposition « Ton armée ». Cette dernière se tiendra sur 16 sites différents, hors des habituelles casernes et places d'instruction. L'objectif de la tournée est d'améliorer la visibilité de l'armée et de présenter ses tâches et ses aptitudes à un large public. Diverses thématiques de l'Armée suisse, dont la prévention des risques et des menaces, les missions de l'armée (combattre, protéger, aider), et des informations sur le système de milice et les nombreuses professions exercées au sein de l'armée, seront présentées au travers d'informations écrites et illustrées, d'applications interactives ou de films.

■ Le ministre de la Défense Ueli Maurer a effectué une visite officielle à Madrid pour rencontrer son homologue espagnol. Cette rencontre a permis aux ministres et à leurs délégations de dresser un état des lieux global de la coopération bilatérale entre les deux pays. Deux domaines de collaboration ont notamment été abordés : l'instruction des pilotes – organisation de cursus et d'exercices communs entre les forces aériennes suisse et espagnole



7 MEMBRES DE LA FIFA & C° SUSPECTÉS DE CORRUPTION

Justice : Sept fonctionnaires d'organisations footballistiques (FIFA et organisations affiliées) ont été arrêtés à Zurich et placés en détention en vue d'une extradition, sur ordre de l'Office fédéral de la justice (OFJ). Les autorités américaines les suspectent d'avoir accepté des dessous de table d'un montant de plusieurs millions de dollars. Ce scandale a entraîné la démission du président de la FIFA, le Valaisan Joseph Blatter, cinq jours après son élection pour un cinquième mandat. Joseph Blatter a néanmoins annoncé qu'il resterait en place jusqu'à la fin de l'année et l'élection de son successeur.

– ainsi que l'échange d'expériences en matière de sauvetage et d'aide en cas de catastrophes.

Éducation

■ Depuis que la Suisse est considérée non plus comme partenaire mais comme un pays tiers dans le programme d'échanges européen Erasmus +, le nombre d'étu-

dents européens a fortement baissé dans les hautes écoles du pays, alors que les étudiants suisses continuent à fréquenter les établissements européens. Selon l'Université de Lausanne (UNIL), le nombre d'élèves étrangers en séjour a baissé d'environ 10 % l'année dernière alors que les étudiants de l'UNIL n'ont jamais été aussi nombreux à partir à l'étranger. Le nombre d'étudiants étrangers, par exemple à l'EPFZ, reste très élevé.